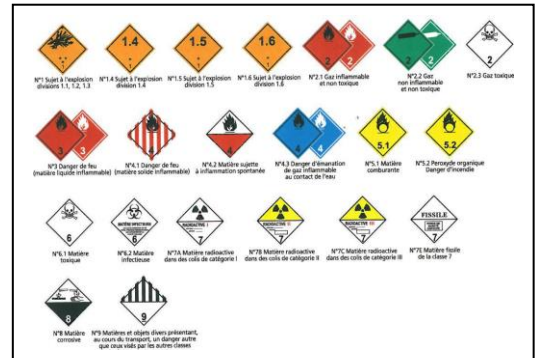




167, rue Pelletier D'Oisy  
18200 ST AMAND MONTROND  
Tel: 02.45.77.10.06  
**N° formation professionnelle 24180080318**



## PROGRAMME DE FORMATION Transport de Matières Dangereuses (Base)

### OBJECTIFS :

- Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses dans le respect et l'application des réglementations en vigueur

### PUBLIC CONCERNE et PREREQUIS :

#### Public concerné :

- Tout conducteur assurant le transport de marchandises dangereuses au niveau national ou international pour les classes : 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8, 9 (sauf les classes 1 et 7) conditionnées en :
  - ✓ colis
  - ✓ vrac solide benne ou conteneur
  - ✓ conteneur citerne ≤ à 3000 litres
- Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, les conducteurs de véhicules dont le PMA est ≤ 3.5t, doivent également suivre une formation initiale de base
- Pour tout aménagement spécifique, merci de contacter notre référent handicap (pascual.blasquez@wanadoo.fr)

#### Prérequis :

- Maîtriser le français (oral et écrit)
- Maîtriser les opérations de calcul de base

### DEROULE DE FORMATION

- Les règlements et les dispenses à la réglementation
- La classification des marchandises dangereuses
- Le marquage et l'étiquetage des emballages
- Les dangers et les comportements des matières dangereuses
- Les différents types d'emballages

- La signalisation et l'équipement des véhicules
- Le chargement et déchargement
- Les documents obligatoires
- La circulation et le stationnement des véhicules
- Les accidents et les incidents
- Le feu et les moyens de lutte contre l'incendie

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Ordinateur portable (pour le formateur)
- Vidéo projecteur pour présentation des supports Powerpoint
- Distribution d'un support de cours (livret stagiaire) à tous les participants
- Nombreux exercices d'application (écrits et/ou oraux) suivi de leur corrigé

### MOYENS D'ENCADREMENT :

- Stage animé par un formateur FMD, agréé Matières dangereuses et compétent pour former le public concerné (agrément NOR\_TREP2136006A)

### MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DE LA FORMATION :

- Signature d'une feuille d'émargement individuelle par le stagiaire et le formateur, par demi-journée de formation
- Evaluation à chaud remplie par le stagiaire en fin de stage

### EVALUATION & VALIDATION DE LA FORMATION :

- Evaluation finale sous forme de QCM
- Délivrance d'une attestation de formation
- Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance du certificat de formation (CADR) conforme au modèle de l'ADR (validité 5 ans)

### DUREE & HORAIRES

Formation initiale et recyclage :

- 3 jours soit 21 heures
- De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h00

**La formation de base ainsi que toutes les spécialisations doivent être recyclées tous les 5 ans.**

**Ce recyclage peut être effectué au cours des 12 derniers mois de validité sans perdre le bénéfice de sa date anniversaire.**